

3eme équipe à avoir trouver : MSI et DILT (tp1)

TP - LES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE



1. a)



Nous avons retrouvé que cette photo à été prise sur le site insecam.org, elle est tirée d'une caméra de surveillance.

b) La vidéosurveillance en entreprise joue un rôle essentiel pour garantir la sécurité des biens, des employés et des visiteurs. Elle permet de prévenir les vols, les actes de vandalisme et d'assurer la protection des personnes en cas d'incident. En cas de vols, d'accidents, les enregistrements vidéo peuvent servir de preuves, aidant à clarifier les situations et à renforcer les mesures de sécurité. Mais il ne faut pas oublier que son utilisation doit être encadrée par la réglementation pour respecter la vie privée des employés et des clients.

2. Récolte d'information de l'entreprise

a) i. Le nom de l'entreprise est SCI Les trois anges.

Noms commerciaux

SCI LES TROIS ANGES

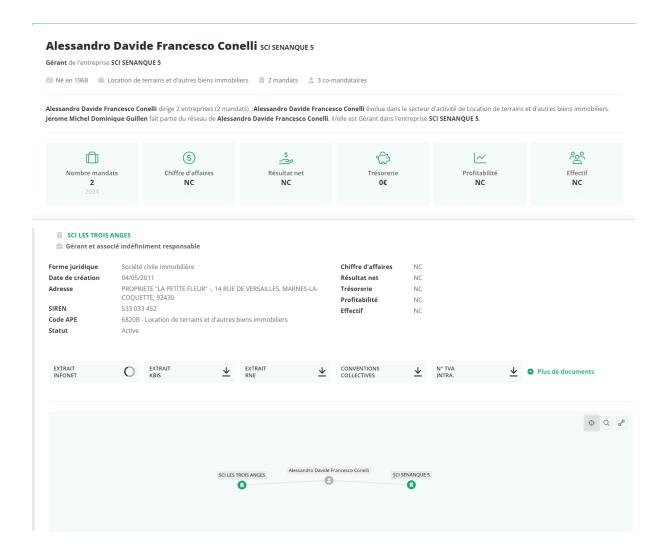


ii. L'entreprise est située au 14 rue de Versailles 92430 Marnes-La-Coquette.

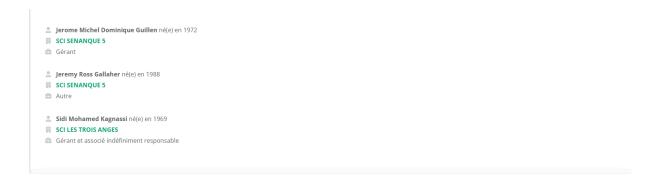
Adresse postale 14 RUE DE VERSAILLES 92430 MARNES-LA-COQUETTE

iii Informations sur le PDG

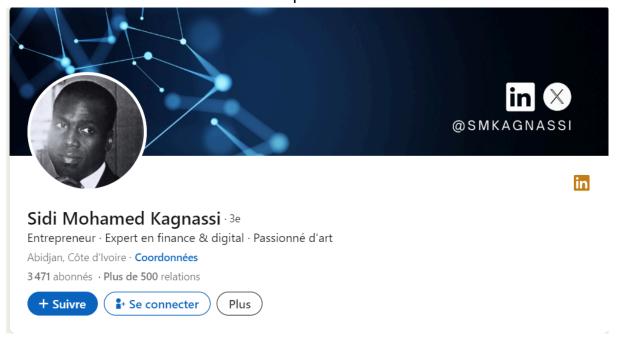
Le pdg de l'entreprise s'appelle Alessandro, Davide, Francesco Conelli. Il est associé à Sidi, Mohamed Kagnassi.







- Le numéro de SIREN de l'entreprise : 533033452



3. Gestion des données personnelles

- a. En France, les entreprises doivent respecter les principes de protection de données personnelles lors de la collecte et du traitement des données issues de la vidéosurveillance. Il existe plusieurs point à respecter:
 - Il faut définir un objectif légal et légitime, car avant d'installer les caméras, les entreprises doivent se fixer un objectif, par exemple, si c'est pour assurer la sécurité des personnes, identifier des cambrioleurs ou même de dissuader les faits illicites.



- Communication claire et précise envers les employés et les visiteurs. Effectivement, l'installation de caméra de surveillance peut faire "peur" pour certaines personnes, c'est pourquoi il est important d'avoir une communication transparente et d'une information claire envers les employés et les visiteurs sur les enjeux et les modalités de traitements de données et en quoi cette caméra va pouvoir être bénéfique pour l'entreprise.
- Les enregistrements doivent être traités de manière responsable et légale, garantissant ainsi la sécurité et la confidentialité des données. Elles doivent être stockées pendant un délai raisonnable et doivent être effacées lorsque leur conservation n'est plus justifiée. Il est important de préserver les enregistrements dans un endroit sécurisé afin d'éviter les vols et les fuites de données.
- L'employeur doit systématiquement inscrire le dispositif de vidéosurveillance dans le registre des traitements de données qu'il doit tenir.
- L'entreprise doit permettre d'assurer la sécurité des données personnelles collectées, en mettant en place par exemple des mesures de protection contre les accès non autorisés, les pertes, les vols ou la destruction accidentelle.

Pour conclure, la gestion des données d'une caméra de surveillance dans les entreprises nécessite une approche responsable et transparente, en prenant en compte les réglementations en vigueur sur la protection des données personnelles et en garantissant la sécurité et la confidentialité des données collectées.



- 4. La réglementation en matière de vidéosurveillance:
- i. Les entreprises doivent respecter certaines règles quand elles installent une caméra de surveillance. En effet, elles doivent pouvoir justifier l'installation de la caméra (exemple la ou il y a des entrées ou des transactions d'argent). Les entreprises doivent aussi respecter la vie privée et la protection des données. Les entreprises doivent notamment respecter les articles L252-1 et L254-1 du code de la sécurité intérieure qui sont des règles sur la vidéoprotection.
- ii. Les personnes filmées ont le droit de demander à supprimer la partie de l'enregistrement ou ils apparaissent ou alors ils doivent être flouté pour ne pas qu'on puisse les reconnaître.
- iii. L'entreprise doit informer les personnes avec des panneaux informatifs pour que les personnes soient au courant qu'il y a une caméra de surveillance.